



Acteur local

Public

6 à 15 Stagiaires,
Tous les militants membres d'une section syndical.

Prérequis

Aucun

Animation : Syndicat

Durée et recommandations

3 jours soit 21 heures

Les objectifs pédagogiques

- Comprendre le fonctionnement et l'articulation de la structure CFDT
- Confirmer et consolider l'utilité d'un syndicalisme d'adhérents et de transformation
- Identifier les fonctions principales de la section syndicale CFDT
- Réaliser que la négociation se pratique au quotidien pour résoudre une difficulté, un désaccord ou planifier une tâche à plusieurs.
- Appréhender les notions d'objectif, et de revendication.
- Connaître les différentes étapes d'une audience syndicale.
- Appréhender les principes de bases de l'audience syndicale

Les compétences ciblées

- Connaître l'organisation d'une structure.
- Identifier avec la personne les différentes composantes d'une situation.
- Contribuer à la mise en œuvre d'un projet.
- Contribuer à une action de communication.
- Rendre compte de son activité.

Méthodes pédagogiques

Formation au format présentiel.
Les méthodes interrogatives, actives et participatives sont utilisées tout au long de la formation.

Programme de la formation

JOUR 1 :

Accueil, Présentations
Valeurs et fonctionnement de la CFDT
Posture du militant local
Fonctionnement d'une section
La négociation : Mise en situation
Une méthodologie de travail

JOUR 2 :

La notion d'objectif.
Définir un objectif
Rôle du militant à chaque étape de la négociation.
La notion de priorité.
Plan d'action du collectif.
Les étapes d'une audience Syndicale.
Les principes de bases de l'audience syndicale.
L'écoute Active.

JOUR 3 :

Ecrire une affiche et un tract
Mise en situation
Les mécanismes de l'adhésion
Vécu de Formation



Acteur local

Modalités d'évaluation

Cette formation contient :

- Un test de positionnement en début de formation,
- Un test de positionnement en fin de formation,
- Un exercice individuel sous forme de quizz est pratiqué en fin de formation.

Utilisation du taux d'acquisition de l'évaluation

Le seuil minimum pour l'acquisition des compétences ciblées s'élève à 50%.

Les résultats des évaluations individuelles restent stockés en interne par l'organisme C³ pour permettre aux stagiaires, sur demande, de disposer d'un relevé individuel de compétences lors d'une démarche de valorisation des compétences acquises auprès d'un organisme habilité.

En dessous de 50% d'acquisition, le syndicat sera informé et l'organisme C³ permettra au syndicat de réinscrire le stagiaire concerné.

Accessibilités

L'accessibilité de cette formation aux personnes à mobilité réduite est à vérifier auprès du syndicat.

Renseignements :

Organisme de formation C³

c3@f3c.cfdt.fr

<https://connaitre-comprendre-construire.fr/>